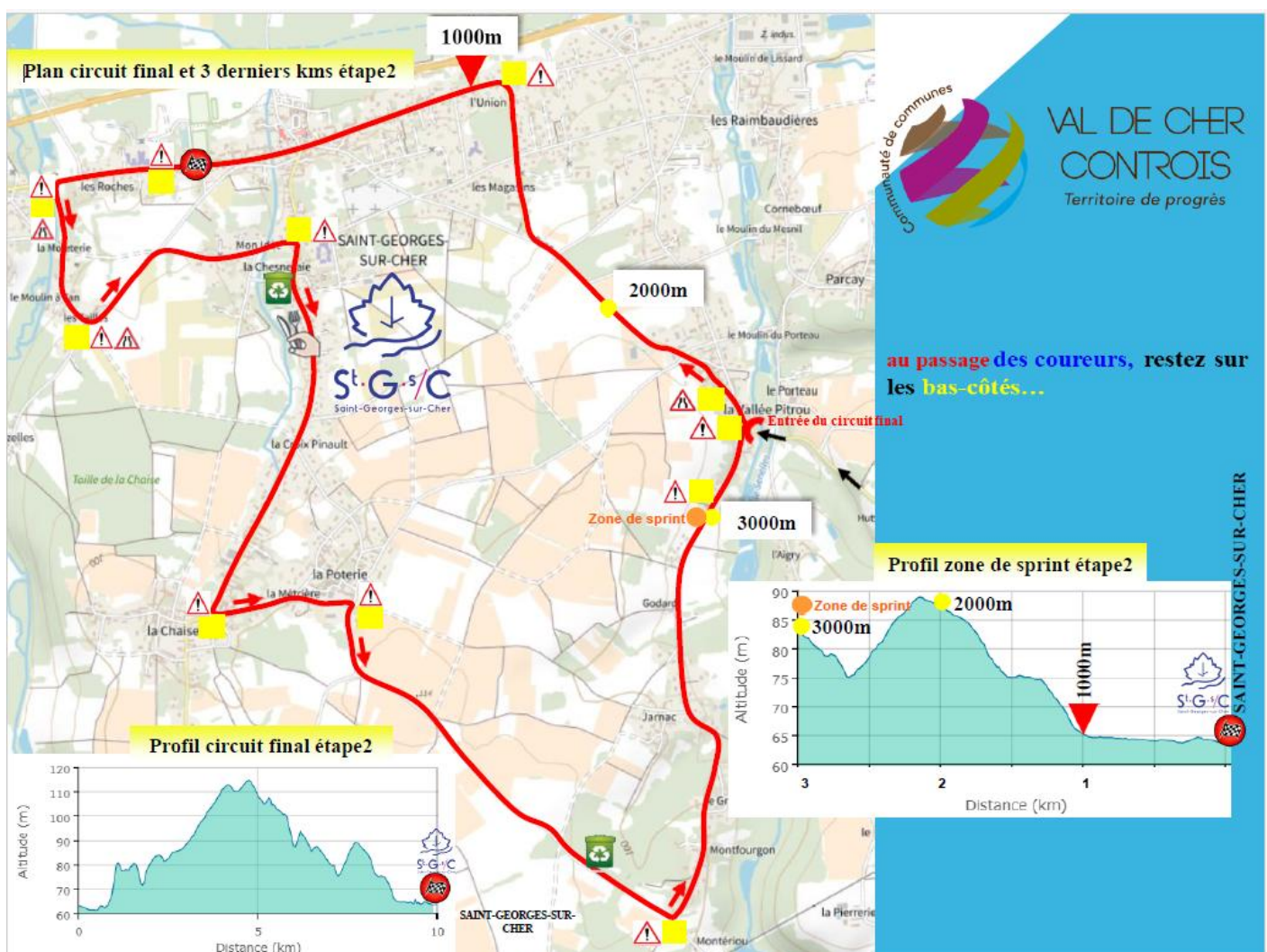




TOUR DU LOIR-ET-CHER

65ème

ARRIVEE SAINT-GEORGES-SUR-CHER : CIRCUIT FINAL



**Pour tout renseignement complémentaire :
contactez la mairie au 02 54 32 30 19.**

Suivez les infos sur :
www.saintgeorgessurcher.com
www.tourduloiretcher.fr



TOUR^{65ème} DU LOIR-ET-CHER

JEUDI 16 AVRIL 2026

**2ème étape
CHEMERY / SAINT-GEORGES-SUR-CHER**



EPREUVE CYCLISTE INTERNATIONALE

TROPHEE COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL-DE-CHER - CONTROIS



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

lamirgout.fr

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
PROGRAMME**

TOUR DU LOIR-ET-CHER

Jeudi 16 avril 2026, Saint-Georges va vibrer au rythme du cyclisme ! En effet, notre commune aura l'honneur d'accueillir l'arrivée de la 2ème étape du Tour du Loir-et-Cher qui fera étape chez nous pour la seconde fois de son histoire.

Le Tour du Loir-et-Cher, c'est un véritable tremplin pour les talents de demain venus de 23 pays. Ce jeudi, les 25 équipes sillonneront les routes du Val-de-Cher – Controis jusqu'à Saint-Georges où se jouera l'arrivée de cette seconde étape décisive.

Habitants, familles, passionnés de sport et curieux sont invités à venir encourager les 150 coureurs. L'ambiance promet d'être festive, conviviale et animée. Bénévoles, associations, élus et agents communaux sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous un moment inoubliable. Cette arrivée est aussi l'occasion de mettre en lumière le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.

Ainsi, les commerces et acteurs locaux sont invités à se joindre à la fête pour ce moment fort à partager ensemble, au cœur de notre commune.

Rendez-vous jeudi 16 avril 2026
pour célébrer le sport et l'esprit d'équipe.
Préparez vos encouragements et vos applaudissements !

Kilométrage restant et effectué – Voies et lieux – estimation horaire plus rapide et moins rapide

22,4	169,1	D127	LA VALLÉE PITROU commune de SAINT-GEORGES-SUR-CHER	15:45	15:35
22,4	169,1	D127	Carrefour tout droit Route de Céré sur D127	15:45	15:35
22,2	169,3	D127	Entrée du circuit final - Carrefour C-D127 à droite sur D127	15:46	15:35
22,1	169,4	D127	Carrefour tout droit sur D127 - Chaussée rétrécie - Passage sur une seule file	15:46	15:35
21,8	169,7	D127	Carrefour tout droit sur D127	15:46	15:36
21,4	170,1	D127	Carrefour tout droit sur D127	15:47	15:36
21,2	170,3	D127	Carrefour D127/C à droite Route de Céré sur D127	15:47	15:37
21,1	170,4	D127	SAINT-GEORGES-SUR-CHER	15:47	15:37
20,9	170,6	D127	Carrefour tout droit sur D127	15:48	15:37
20,6	170,9	D127	Carrefour D127/D17 à gauche sur D17 - Virage serré - Ralentisseur prononcé	15:48	15:37
20,5	171,0	D17	Carrefour D17/D27 tout droit Rue du Général de Gaulle sur D17	15:48	15:38
19,9	171,6	D17	Carrefour D17/C/D27a tout droit Rue Marcel Bisault sur D17 - Ralentisseur	15:49	15:38
19,4	172,1	D17	SAINT-GEORGES-SUR-CHER - 1er Passage ligne d'arrivée	15:50	15:39
19,3	172,2	D17	7 îlots centraux successifs - Passage des deux côtés	15:50	15:39
19,1	172,4	D17	Carrefour D17/C à gauche Rue des Tailles sur C - Virage serré - Route étroite	15:50	15:39
18,5	173,0	C	Carrefour à gauche Route de Chezelles - Virage serré - Route étroite	15:51	15:40
18,2	173,3	C	Carrefours à droite Rue Mon Idée	15:51	15:41
17,7	173,8	C	Carrefour C/D27a à droite Rue Gilbert Michel sur D27a - Virage serré	15:52	15:41
17,5	174,0	D27a	Zone de collecte - 2 Ralentisseurs successifs prononcés	15:52	15:42
17,0	174,5	D27a	Zone de ravitaillement - Carrefour tout droit Rue de La Liberté sur D27	15:53	15:42
16,4	175,1	D27a	Carrefour D27a/C à gauche Rue des Vignes direction La Poterie sur C - Virage serré	15:54	15:43
16,2	175,3	C	LA CHAISE commune de SAINT-GEORGES-SUR-CHER	15:54	15:43
16,1	175,4	C	Carrefour à droite Rue des Vignes	15:54	15:43
15,9	175,6	C	Carrefour à droite Rue Saint Vincent	15:55	15:44
15,7	175,8	C	Carrefour à gauche direction La Taille aux Noirs - Zone de collecte	15:55	15:44
14,3	177,2	C	Carrefour à gauche Route de Monterion direction La Vallée-Pitrou - Virage serré	15:57	15:46
13,1	178,4	C	Lieu dit Jarnac - Chaussée rétrécie - Passage sur une seule file	15:58	15:47
13,0	178,5	C	LA VALLÉE PITROU commune de SAINT-GEORGES-SUR-CHER	15:59	15:48
12,5	179,0	C	Carrefour C/D127 tout droit direction Saint-Georges-sur-Cher sur D127	15:59	15:48
12,4	179,1	D127	Carrefour tout droit sur D127 - Chaussée rétrécie - Passage sur une seule file	15:59	15:48
12,1	179,4	D127	Carrefour tout droit sur D127	16:00	15:49
11,7	179,8	D127	Carrefour tout droit sur D127	16:00	15:49
11,5	180,0	D127	Carrefour D127/C à droite Route de Céré sur D127	16:01	15:50
11,4	180,1	D127	SAINT-GEORGES-SUR-CHER	16:01	15:50
11,2	180,3	D127	Carrefour tout droit sur D127	16:01	15:50
10,9	180,6	D127	Carrefour D127/D17 à gauche sur D17 - Virage serré - Ralentisseur prononcé	16:02	15:50
10,8	180,7	D17	Carrefour D17/D27 tout droit Rue du Général de Gaulle sur D17	16:02	15:50
10,2	181,3	D17	Carrefour D17/C/D27a tout droit Rue Marcel Bisault sur D17 - Ralentisseur	16:02	15:51
9,7	181,8	D17	SAINT-GEORGES-SUR-CHER - 2ème Passage ligne d'arrivée	16:03	15:52
9,7	181,8	D17	Sprint Intermédiaire	16:03	15:52
3,0	188,5	C	Zone de sprint	16:13	16:01
0,0	191,5	D17	SAINT-GEORGES-SUR-CHER - 3ème Passage ligne d'arrivée	16:17	16:05
0,0	191,5	D17	SAINT-GEORGES-SUR-CHER - Arrivée 4ème Passage ligne d'arrivée	16:17	16:05



ARRIVEE VERS 16 H
rue Marcel Bisault,
face à la Salle des Fêtes.

Animations
Buvette Stands



PROPRIETAIRES D'ANIMAUX :
POUR LA SECURITE DES COUREURS,
MERCI D'ATTACHER VOS CHIENS PENDANT LA COURSE

ATTENTION :

CIRCULATION ET STATIONNEMENT MODIFIES



A partir de 15h30/15h45, les coureurs arriveront de Faverolles-sur-Cher (D127 Route de Céré-la-Ronde) et parcourront à 3 reprises un circuit final faisant le tour de notre commune.

Ils entreront dans le circuit à la Vallée Pitrou, descendront par la route de Céré et reprendront ensuite la rue du Général de Gaulle, rue Marcel Bisault, remonteront par la rue des Tailles, Mon Idée, la Chesneraie, la Chaise, la Poterie, Monteriou, Jarnac, la Vallée Pitrou.



Pour le bon déroulement de cet évènement et afin de garantir la sécurité des coureurs et du public, des mesures de restriction de circulation et de stationnement seront appliquées **jeudi 16 avril 2026 de 08h00 à 19h00**.
(Arrêté municipal AC-SGSC-26-003).

Les coureurs emprunteront les axes suivants :

- Le Grand Maré (RD127)
- Les Bournais (RD127)
- Route de Céré (RD127)
- Rue du Général de Gaulle (RD17)
- Rue Marcel Bisault (RD17)
- Rue des Tailles (VC65)
- Route de Chezelles (VC49)
- Rue Mon Idée (VC64)
- Rue Gilbert Michel (RD27A)
- Rue de la Liberté (RD27A)
- Rue des Vignes (VC33)
- Rue Saint-Vincent (VC24)
- Route de Monteriou (VC24)
- Route de Jarnac (VC18)



De ce fait, le **stationnement** de part et d'autre de la chaussée ainsi que la **circulation** de tous types de véhicules seront **interdits** dans les rues citées précédemment **jeudi 16 avril 2026 de 08h00 à 19h00**.
(à l'exception des véhicules de secours et ceux appartenant à l'organisation du Tour du Loir et Cher).

Toutes les rues communicantes avec celles précitées seront partiellement ou totalement barrées notamment : Rue de Verdun, Route de Tours, Rue de la France Libre, Rue du Général de Gaulle et Rue Clément Bayard. Bien entendu, le pôle médical restera entièrement accessible.

Le stationnement sera également interdit

- Parking de l'école du Gai Savoir
- Parking du stade
- Parking face à la salle Beslin

Deux parkings seront mis à disposition rue de Verdun pour les visiteurs : l'un derrière les commerces et l'autre dans la prairie du City Park.



Important : Le non-respect des interdictions citées entraînera la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorités compétentes.

En appui aux agents techniques et de la Police Municipale, une cinquantaine de « signaleurs » assureront la sécurité sur l'ensemble du parcours.